# **CONTRAT DE SYNCHRONISATION**

ENTRE LES SOUSSIGNEES :	
SOCIETE	
Sociétéau capital de euros	
Immatriculée au RCS de sous le numéro	
Dont le siège social est au	
Représentée par sonM	
Ci-après dénommée ET :	la « <b>SOCIETE</b> » D'UNE PART,
La Société [xxx]	
Sociétéau capital de euros	
Immatriculée au RCS de sous le numéro	
Dont le siège social est au	
Représentée par sonM	
[option] Agissant au profit de son client la société	
Ci-après dénommée	« <b>XXX</b> » D'AUTRE PART,
IL EST PREALABLMENT EXPOSE QUE :	
1. La <b>SOCIETE</b> déclare et garantit quelle détient, pour une contrat, le droit exclusif d'exploitation pour le territoire l'enregistrement intitulé «	visé à l'article 3 ci-dessous, de
2. <b>XXX</b> , agence de création publicitaire agissant en qualit société (ci-après dénommée « L'Anno extrait dudit enregistrement sur la bande sonore d'upromouvoir le produit, de la marque «	onceur »), souhaite utiliser un un film publicitaire destiné à
IL EST ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :	

# **ARTICLE 1**

La SOCIETE autorise par la présente XXX à exploiter un extrait d'une durée maximum de
(
par connu sous le nom de «» (ci-après dénommé«
l'Enregistrement»), aux fins de synchronisation dudit extrait avec une campagne publicitaire
comprenant un Film publicitaire audiovisuel (quel que soit son format) ci après dénommé le Film
et des messages publicitaires radiophoniques intitulés «» (ci-après dénommés
collectivement « la Campagne ») destinés à promouvoir le produit, de la marque
·

### **ARTICLE 2**

# A adapter selon le cas d'espèce

a) La présente autorisation est concédée pour l'exploitation commerciale de la Campagne par diffusion sur les chaînes de télévision hertziennes, par câble, satellite et TNT, à la radio.

La présente autorisation est également concédée pour la communication interne de **XXX** et de l'Annonceur, pour l'exploitation en circuits fermés sur les lieux de ventes, dans les showrooms et les salons professionnels situés dans les territoires visés à l'article 3 ci-dessous, pour l'information journalistique de la presse écrite, numérique et audiovisuelle pour les festivals publicitaires ainsi que sur DVD destinés exclusivement à être distribués aux membres du réseau de vente de l'Annonceur.

La **SOCIETE** déclare en outre ne pas s'opposer à l'exploitation de l'Enregistrement sur tout standard téléphonique de **XXX** et de l'Annonceur.

Cette autorisation est concédée à titre non exclusif à **XXX** par la **SOCIETE**, ce pour la durée et pour le territoire prévus aux articles 3 et 4 a) ci-dessous.

**XXX** déclare et garantit, faire son affaire de l'autorisation des auteurs compositeurs de l'œuvre incorporée dans le phonogramme à cet égard.

- b) En outre la présente autorisation couvre la diffusion « en ligne » de la Campagne objet des présentes, exclusivement à partir du Site Internet de **XXX**, en vue de permettre uniquement le visionnage à distance ('streaming") et à la demande de l'internaute, à l'exclusion de tout téléchargement, aux conditions et réserves suivantes :
  - Aucune rémunération ne pourra être demandée à l'internaute au titre du visionnage de la Campagne objet des présentes;
  - **XXX** s'engage expressément à respecter les moyens techniques appropriés garantissant à LA SOCIETE qu'aucun téléchargement ni aucune reproduction de la

Campagne et/ou de sa bande sonore ne soit rendu possible à partir du Site Internet susvisé;

- L'extrait de l'Enregistrement objet des présentes ne pourra être ni dissocié des images qui l'accompagnent dans le Film ni être écouté séparément de celles-ci.

ARTICLE 3
Le territoire d'application de la présente autorisation comprend le territoire de
Toutefois, compte tenu du caractère extraterritorial du réseau Internet, et par dérogation à ce qui précède, il est entendu que l'autorisation de diffusion de ladite Campagne sur ledit réseau Internet, exclusivement, s'entend pour les sites dont les opérateurs se situent en France pour une diffusion dans le monde entier.
ARTICLE 4
Cette autorisation est conférée pour une durée totale de année(s) commençant à courir à compter de la date de première diffusion télévisée du Spot sur le territoire visé à l'article 3, à savoir le, sous réserve de la réception effective par <b>LA SOCIETE</b> du règlement de la somme correspondante, prévu à l'article 6 ci-après.
ARTICLE 5
a) <b>XXX</b> s'interdit d'apporter une quelconque modification à l'Enregistrement objet des présentes (notamment par remixage, adjonction de sons).
b) Cette autorisation est strictement limitée à l'objet et à la durée prévus aux présentes et ne concerne que la campagne publicitaire pour le produitde la marquevisée ci-dessus, à l'exception de tout autre produit, marques, labels ou raisons sociales,
Toute autre utilisation ou exploitation devra faire l'objet d'une nouvelle demande préalable et expresse à <b>LA SOCIETE</b> .
<b>XXX</b> s'interdit d'utiliser l'Enregistrement pour toute autre exploitation que celle objet des présentes.
ARTICLE 6
En contrepartie de l'autorisation prévue à l'article 2 portant sur le territoire défini à l'article 3, <b>XXX</b> s'engage à verser à <b>LA SOCIETE</b> , à la signature des présentes sur présentation de la facture correspondante, la somme de € (euros) hors taxes.

# **ARTICLE 7**

La présente autorisation est concédée par **LA SOCIETE** en qualité de titulaire des droits exclusifs d'exploitation du producteur phonographique de l'Enregistrement objet des présentes.

A ce titre, **LA SOCIETE** déclare et garantit avoir obtenu l'autorisation des artistes-interprètes de l'Enregistrement. En conséquence, **LA SOCIETE** garantit **XXX** contre tout recours de tous tiers au titre des droits voisins.

La présente autorisation ne couvre pas les droits des auteurs de l'œuvre musicale incorporée dans le phonogramme; en conséquence **XXX** s'engage à faire son affaire de tous droits ou rémunérations dus aux auteurs et à leur ayants droit, éditeurs ou société d'auteurs et garantit **LA SOCIETE** contre tout recours à ce sujet.

### **ARTICLE 8**

- a) **XXX** remettra gracieusement à **LA SOCIETE** à titre de justificatif au plus tard 5 (cinq) jours après la signature des présentes, une copie du Spot sur bande vidéo au format\_\_\_\_\_\_.
- b) En outre, **XXX** s'engage à communiquer à **LA SOCIETE**, un plan média détaillé de chacune des campagnes publicitaires qui auront lieu en exécution du présent contrat. Ledit plan media devra être détaillé et indiquera notamment les dates de début de chaque vague de campagne.

### **ARTICLE 9**

Faute d'exécution par **XXX** de l'une quelconque des obligations à sa charge en vertu du présent contrat, **LA SOCIETE** pourra, si elle le souhaite, après une mise en demeure recommandée avec accusé réception restée sans effet dans les 8 (huit) jours de sa présentation résilier le présent accord de plein droit, et ce, sans préjudice de tous dommages intérêts complémentaires.

### **ARTICLE 10**

Tout différend relatif à l'interprétation compétents de	on ou à l'exécution des	s présentes sera soun	nis aux tribunaux
Fait à, le En 3 (trois) exemplaires originaux.			

LA SOCIETE

**XXX**